

Malgré l'interdiction de diffusion par le Commissaire du gouvernement, Lucmanne Dellile, la musique « Fè Wanna mache » continue à être diffusée un peu partout et particulièrement dans les véhicules de transport public qui représentent de véritables boîtes à musique. Fait constaté dans plusieurs endroits de la capitale, notamment à Carrefour et à Carrefour-Feuilles.

Cette musique qui, jusqu'à date, constitue le hit du moment, n'a pas cessé de faire le bonheur de plus d'un, particulièrement les jeunes, appelés encore « bredjenn ou ti blodè ».

De l'avis de certains observateurs, c'est une musique qui devrait, socialement parlant, susciter un sentiment de révolte chez les femmes conscientes de leurs droits.

En réaction aux préoccupations morales de diverses personnes de la société, le chef du Parquet de Port-au-Prince avait jugé inacceptable la diffusion de ces genres de musique qui, d'après lui, tendent à dévaloriser les femmes.

En conséquence, le commissaire du gouvernement avait récemment annoncé l'interdiction de diffusion de cette musique. Une décision qui, apparemment, semble n'avoir inquiété quiconque, notamment les chauffeurs des bus assurant le transport en commun.

Par ailleurs, certains citoyens hostiles à la musique « Fè Wanna mache », continuent d'appeler les autorités concernées à prendre, de manière concrète, les mesures qui s'imposent pour

Haïti- Société : La diffusion de la musique « Fè Wanna mache » se poursuit

Écrit par MEA/HPN

Mardi, 13 Novembre 2012 14:08

censurer la diffusion définitive de cette musique dans la société.

Mackendy Emmanuel Alexis

alexismackendyemmanuel@yahoo.fr